

ACAT – France

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Bussang 1^{er} et 2 avril 2017

RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 2016

On examinera successivement le résultat, les produits, les charges et la trésorerie de l'ACAT-France. Les données seront mises en regard des résultats de l'année antérieure et du budget voté. Les comptes sont consolidés et comprennent ceux du Secrétariat National et ceux des Régions.

1/ RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016

| Résultat total | Réalisé 2015 en € | Budget 2016 en € | Réalisé 2016 en € |
|----------------|-------------------|------------------|-------------------|
| National | 394 491,19 | 41 300,00 | 103 137,04 |
| Régions | -1 665,38 | -14 900 | -19 843,73 |
| Consolidé | 392 825,81 | 26 400 | 83 293,31 |

Le résultat de 2016 est bénéficiaire de 83 293,31 €

Ce résultat est supérieur au budget prévu.

Dans ces comptes consolidés n'apparaît pas en produit, pour les régions, le versement du National d'un montant de 12 775 €.

2/ LES PRODUITS

2.1 / Montants totaux

La comparaison avec le budget et avec les données comparables de l'année précédente se présente comme suit :

| Produits Totaux | Réalisé 2015 en € | Budget 2016 en € | Réalisé 2016 en € |
|-----------------|-------------------|------------------|-------------------|
| National | 3 068 162,01 | 2 880 800 | 2 949 529,98 |
| Régions | 94 537,66 | 92 100 | 83 499,63 |
| Consolidé | 3 162 699,67 | 2 972 900 | 3 033 029,61 |

Le montant total consolidé des produits réalisé en 2016 est en diminution par rapport à 2015 de **129 670 €** soit - 4 % et supérieur de **2 %** au budget. Les régions ont légèrement diminué leurs propres produits, et ont financé à 81 % leurs dépenses (103 343 €) par des ressources propres.

2.2 / Analyse des principaux postes de Produits

Le tableau ci-dessous permet une comparaison pour cinq grandes rubriques de nos ressources.

| Intitulé Produits | Réalisé 2015 en € | Budget 2016 en € | Réalisé 2016 en € | Réalisé 2016 en % du total globalisé des produits |
|---|-------------------|------------------|-------------------|---|
| Dons non affectés | 2 258 982,14 | 2 114 000 | 2 004 910,18 | 66 % |
| Adhésions (hors abonnement au « Courrier de l'ACAT ») | 315 394,97 | 299 700 | 297 159,89 | 9,8 % |
| Subventions | 153 856,56 | 220 000 | 237 617,87 | 7,9 % |
| Ventes | 95 417,04 | 95 200 | 87 335,27 | 2,9 % |
| Legs non affectés | 127 222,71 | 139 000 | 174 537,68 | 5,7 % |

- **Les Dons** comprennent les dons de toute origine que ce soit en réponse à un mailing ou en même temps que le versement de cotisations ou fait par l'intermédiaire du site de l'ACAT. C'est la ressource la plus importante.

| Années | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Dons non affectés en € | 1 384 079 | 1 572 352 | 1 727 993 | 1 921 264 | 1 916 663 | 2 258 982 | 2 004 910 |
| Evolution annuelle en % | 12,28 | 13,6 | 9,9 | 11,18 | -0,23 | 17,86 | -11,2 |

La baisse en pourcentage estimée entre 2015 et 2016 fait référence à une année 2015 atypique puisqu'un report d'environ 100 000€ avait été effectué sur cette année pour les dons reçus jusqu'au 22 janvier 2016.

Les **donateurs**, qu'ils répondent aux appels à la générosité du public ou versent d'autres dons, qu'ils soient réguliers ou pas, ont été au nombre de 29 646 dans les 24 derniers mois et 22 179 dans les 12 derniers mois c'est-à-dire sur l'année 2016.

Les frais engagés pour la recherche de fonds représentent en 2016, 517 630 € (y compris la part des salaires concernée par cette activité). Cette somme rapprochée du montant des dons, soit 2 004 910 € donne un rapport de 3,87 € gagnés pour 1 € dépensé.

Les dons sous forme d'« **abandon de frais** » ont atteint 30 779 €. Ils proviennent d'environ 79 adhérents qui n'ont pas souhaité faire supporter à l'ACAT les frais occasionnés du fait de leur engagement.

- **Adhésions.** Les adhésions représentent **9,8%** du total des produits. Le montant total des adhésions est conforme au budget qui anticipait une baisse du nombre de renouvellement constatée depuis plusieurs années. Il faut noter qu'il y a toujours plus d'adhérents que de cotisants puisque deux adhérents sont comptabilisés pour une cotisation couple et trois pour la cotisation d'une communauté.

| | Décembre 2011 | Décembre 2012 | Décembre 2013 | Décembre 2014 | Décembre 2015 | Décembre 2016 |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre d'adhérents | 9 102 | 8 913 | 8 501 | 7 794 | 7 740 | 7 559 |
| Nombre de cotisations | 8 199 | 8 028 | 7 661 | 7 050 | 6 989 | 6 848 |

Sur 6 848 cotisations, 682 sont le fait d'une nouvelle adhésion (646 en 2015). Le montant moyen d'un renouvellement de cotisation est de 46,37 € (47,88 € en 2015) ; pour une nouvelle adhésion ce montant moyen est de 16,51 € (18,12 € en 2015).

L'érosion de notre base adhérente se poursuit même si depuis 2014 le nombre de nouvelles adhésions augmente légèrement chaque année. Cette évolution est à rapprocher de la transformation de la militance en général puisque 37 047 personnes sont destinataires de la Newsletter en 2016 (36 234 en 2015 et 8 974 en 2013).

- **Subventions.** Le montant est supérieur au budget du fait du versement d'une subvention versée par l'ambassade de France pour des actions de formation en Mauritanie.

La subvention de la Fondation ACAT a été de 200 000 € conforme aux prévisions. En outre, la Fondation a remboursé à l'ACAT 96 177 € de frais techniques et de frais de personnel (voir dans Autres produits). En effet, c'est l'ACAT qui assure le travail de recherche de fonds pour la Fondation.

- Les **ventes** d'un montant inférieur à ce qui avait été budgété, ne représentent que 2,9 % des produits. On y trouve tous les abonnements au « Courrier de l'ACAT » liés à la cotisation ou pas. Le nombre des abonnés est

en diminution (-287), soit 5153 abonnés au Courrier de l'ACAT. L'estimation des coûts annuels totaux (frais techniques et de personnel) est de 136 680 € alors que le montant des abonnements atteint 72 654 €.

La plupart des autres documents que nous produisons sont des documents de sensibilisation gratuits ; nous en vendons de moins en moins afin de permettre une plus large diffusion en augmentant la part de documents gratuits. Les ventes ne sont pas considérées comme une ressource à développer.

- **Legs.** Les legs reçus ont été supérieurs au budget.
- **Autres produits.** Constitués de divers produits et budgétés pour 120 500 € ils s'élèvent à 110 465 €. On y trouve le remboursement, par la Fondation ACAT, de frais supportés par l'ACAT au profit de cette Fondation pour 96 177 €.
- Les produits financiers, sont en hausse par rapport à 2015 et correspondent pour une grande part aux intérêts d'un produit de placement venant à échéance au cours de l'année 2016.

3/ LES CHARGES

3.1/ Montants totaux

La comparaison avec le budget et avec les données comparables de l'année précédente se présente comme suit :

| Charges totales | Réalisé 2015 en € | Budget 2016 en € | Réalisé 2016 en € |
|-----------------|-------------------|------------------|-------------------|
| National | 2 673 670,82 | 2 839 500 | 2 846 392,94 |
| Régions | 96 203,04 | 107 000 | 103 343,36 |
| Consolidé | 2 769 873,86 | 2 946 500 | 2 949 736,30 |

Le montant consolidé des charges (national + régions) est conforme au budget prévu.

3.2/ Analyse des principaux postes de charges

Le tableau ci-dessous permet une comparaison entre Budget prévisionnel et Réalisation par grande rubrique.

| Intitulé Charges | Réalisé 2015 en € | Budget 2016 en € | Réalisé 2016 en € | Réalisé 2016 en % du total consolidé des charges |
|---|-------------------|------------------|-------------------|--|
| Frais de Personnel (tous frais et charges inclus) | 1 450 661,80 | 1 495 900,00 | 1 508 806,57 | 51% |
| Poste et Télécommunications | 347 072,18 | 384 000,00 | 362 591,12 | 12% |
| Sous-traitance (impressions, travaux graphiques, mises ss pli) | 280 715,82 | 336 000,00 | 379 504,25 | 13% |
| Immobilier (loyer, charges locatives, entretien, assurances, taxes) | 247 405,62 | 224 500,00 | 182 644,25 | 6% |
| Voyages et Réceptions | 203 807,09 | 239 100,00 | 234 833,80 | 8% |
| Cotisations adhésions | 53 204,60 | 53 700,00 | 51 613,60 | 2% |
| <i>Dont FIACAT</i> | 40 000,00 | 40 000,00 | 40 000,00 | 1% |
| Achats et variation de stocks | 56 410,18 | 72 800,00 | 63 921,72 | 2% |

- **Frais de personnel.** Y sont inclus les charges de personnel (salaires bruts et charges), la taxe sur les salaires et sur la formation professionnelle, la dotation aux provisions pour charges de retraite, les emplois de stagiaires et d'intérimaires. L'effectif moyen sur 2016 est de 26 personnes et 22 en équivalent temps plein. Les charges de personnel sont le principal poste de dépenses ; elles représentent 51 % des charges totales de l'association et 53 % hors charges des régions qui, elles, n'ont pas de salariés.

Montant des salaires :

- Le total annuel des 3 salaires les plus élevés a été de 157 944,00 € (salaires bruts hors charges patronales), celui des 5 les plus élevés de 244 416,36 € (salaires bruts hors charges patronales).
- Le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas est égal à **2,3**.

- **Poste et Télécommunications.** Les dépenses ont été inférieures au budget de **21 409 €** mais en augmentation de 6% par rapport aux dépenses de 2015. Les frais d'affranchissement des mailings (Acat et Fondation) pour un montant de 212 839 € (209 365 € en 2015) représentent 63% du poste affranchissement.
- **Sous-traitance.** Ces charges sont supérieures au montant budgété de **42 852,26 €** (+ 11,3%).
 - Des travaux d'impressions supérieurs aux prévisions pour des actions importantes de 2016 : Accueil de l'étranger, violences policières, rapport torture.
 - Des travaux de maquettages et d'illustrations également importants sur ces dossiers.
 - Des traductions sur certains documents ou pour certaines actions (Mauritanie).
- **Immeuble, reprographes, assurances.** Le montant dépensé est inférieur au budget.
 - Le loyer du siège est stable.
 - Les locations de salle de réunion ont coûté moins cher que prévu.
 - Une partie des dépenses prévues concernant les travaux dans la cuisine sera effective en 2017.
- **Voyages et réception.** Conforme au budget.
- **Cotisations Adhésions :** légèrement inférieurs à 2015. L'ACAT verse chaque année une cotisation à diverses associations comme la Coalition Mondiale contre la Peine de Mort, Primo Levi, le Comité de la Charte mais, c'est la FIACAT qui bénéficie de la cotisation annuelle la plus importante dont le montant est de **40 000 €**.
- **Achats.** Le montant des dépenses est inférieur de 12% du budget prévu, un certain nombre de matériels ou fournitures n'ayant pas fait l'objet d'achat sur 2016. A noter également de moindres achats en région pour 2016.
- **Dotations.** Pas de dotation particulière pour 2016 hormis dotation aux amortissements et dotation pour provision charges de retraite conformément au budget.

4 / LA TRÉSORERIE

| | au 31/12/2014 | au 31/12/2015 | Au 31/12/2016 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| Trésorerie National en € | 1 366 685,12 | 1 933 400,17 | 2 013 622,14 |
| Trésorerie Régions en € | 110 652,83 | 122 203,65 | 116 666,89 |
| Trésorerie Totale en € | 1 477 337,95 | 2 055 603,82 | 2 130 289,03 |
| Nombre de mois de charges pour trésorerie totale | 6,75 | 8,90 | 8,66 |

- Depuis le Plan Stratégique 2009-2012 les réserves doivent couvrir au moins 6 mois de charges.
- Au 31/12/2016, la trésorerie totale de l'ACAT (national + régions) peut couvrir **8,66** mois de charges annuelles. L'augmentation de la trésorerie est de 74 685 € en un an. Sans l'apport de la trésorerie des Régions, l'ACAT dispose d'une couverture de 8,19 mois de l'ensemble des charges.
- La trésorerie des régions est globalement stable ; leur trésorerie demeure suffisante pour couvrir 13,5 mois de charges. Certaines régions néanmoins ont une trésorerie plus tendue ; des dispositions ont été prises courant 2016 pour apporter un soutien financier aux régions rencontrant des difficultés de financement de leurs charges de fonctionnement.
- Cette trésorerie (hors région) est placée à court et moyen terme, comme l'indique le tableau suivant :

| Trésorerie National | En € au 31/12/2014 | En € au 31/12/2015 | En € Au 31/12/2016 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Placements à moins de 4 ans y compris livrets et parts sociales CE | 873 156,36 | 1 178 876,97 | 1 031 504,43 |
| Disponibilité Banque et Caisse | 493 528,76 | 754 523,20 | 982 117,71 |
| Montant Total | 1 366 685,12 | 1 933 400,17 | 2 013 622,14 |

Le souci de sécurité guide le placement de nos réserves de trésorerie, dans un environnement monétaire et financier global instable et sans visibilité. Ces placements sont constitués de livrets disponibles à vue, de fonds communs de placement à moyen terme (moins de 4 ans), de comptes à terme peu risqués, mais d'une rémunération faible, de parts sociales d'organismes financiers solides (Caisse d'Epargne et Crédit Coopératif). Pour réduire encore le risque, les derniers placements sont à capital garanti à l'échéance. Les échéances ont été réparties sur les années allant de 2015 à 2019, ce qui permet à chaque échéance de choisir de meilleures opportunités de placement si l'environnement monétaire et financier s'améliore.

5 / CONCLUSION

Pour caractériser l'exercice 2016, on peut retenir les points suivants :

1. Les comptes de l'association présentent un résultat positif supérieur aux prévisions budgétaires.
2. La trésorerie couvre actuellement plus de 8 mois de charges.
3. Depuis 2009 l'appel aux dons a permis de rétablir l'équilibre budgétaire. Mais cet appel aux dons a un coût et demande de ne pas relâcher l'effort. Toutefois la collecte rattachée fiscalement à l'exercice 2016 est en légère baisse.
4. Le nombre d'adhérents continue de baisser légèrement.
5. Les ressources apportées par la Fondation ACAT ne sont pas négligeables. Ces ressources sont cependant sujettes aux mêmes fragilités que les appels aux dons en général : investissement de recherche important, forte concurrence d'autres associations, résultats difficilement prévisibles d'autant que la législation fiscale concernant l'ISF et les déductions fiscales pour les dons concernant cet impôt peuvent changer à très court terme.

Le nombre d'adhérents est un point central pour permettre d'asseoir l'association sur une base la plus large possible pour maintenir la force de sa représentation et sa capacité à mener les actions de terrains indispensables à la vie de l'ACAT. Ce nombre augmentera si chacun d'entre nous porte le souci d'engager en permanence cette relation de proximité avec celles et ceux qui pourraient nous rejoindre.

Enfin la collecte de fond reste une activité stratégique pour permettre à l'ACAT de poursuivre ses actions dans de bonnes conditions tant au Secrétariat National qu'en régions.

Yves Bétrémieux, Trésorier
13/03/2017